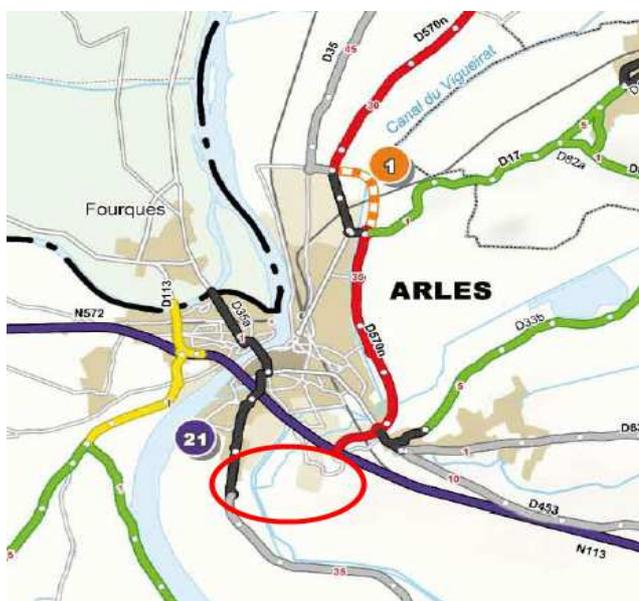


COMMUNE D'ARLES

RD35-RN113 Liaison Sud Est d'Arles

Synthèse: La RD35 assure la liaison entre Port Saint Louis du Rhône et Arles. Elle traverse la zone urbaine du sud de la ville, enclavée, ponctuée d'intersections gérées par feux tricolores, incompatible avec la fonction de transit de la voie.

L'aménagement proposé permettra d'améliorer la liaison entre Port Saint-Louis du Rhône et Arles en évitant la zone urbaine, désenclavant ainsi les quartiers Sud d'Arles, et assurera également la liaison avec le futur contournement autoroutier d'Arles (A54).



Objet : Barreau de liaison RN113 RD35

Montant : 13 M € TTC

Financement : CD13.

Avancement : AVP – Enquête Publique.

Prévision travaux : 2021 / 2024.

Procédure : Enquête publique (du 15 mai au 15 juin en mairie d'Arles).

Problématique : amélioration de la sécurité en sortant le trafic de transit de la zone urbaine, désenclavement de la partie Sud d'Arles.

Solutions envisagées^o: Liaison de 1,8 km de long de section courante 2 x 3,20m de chaussée et 2 x 1,75m d'accotements, un profil en long le plus rasant possible pour que le projet soit compatible avec les exigences du PPRI et de la police de l'eau. Deux ouvrages d'art (147m et 25m de portée) franchissent les canaux d'Arles à Bouc, du Vigueirat puis du de la vallée des Baux.

Description de l'aménagement: Le tracé débute au sud d'Arles (giratoire Saint Simon), il se développe en quasi totalité en rive Est du canal reliant Arles à Port de Bouc, traverse une zone agricole humide, longe la rive Ouest du canal de la Vallée des Baux puis se raccorde à la RN113 au niveau de l'échangeur de Fourchon. Il franchit successivement le canal d'Arles à Bouc, le canal du Vigueirat et le canal de la vallée des Baux par deux ouvrages d'art.

Procédures administratives :

- **Foncier :** des acquisitions complémentaires à l'amiable sont en cours suite aux évolutions de la loi sur l'eau.
- **Loi sur l'eau :** Un dossier d'autorisation a été déposé en mai 2017, présentant en particulier les impacts sur les scénarios du SYMADREM pour la modélisation des

crues, notamment la crue millénaire et le scénario 7 (Q1856 avec brèche du Rhône au Nord d'Arles).

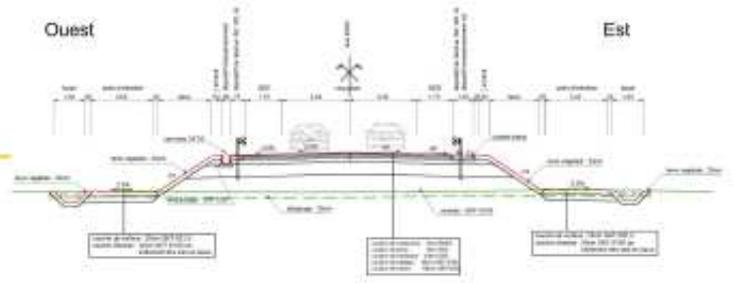
- **L'enquête publique** a lieu du 15 mai au 15 juin 2018, avec accueil physique en mairie d'Arles au 11, rue Parmentier
- **Patrimoine** : Le projet passe à proximité du pont Van Gogh, monument historique classé. L'autorisation a été accordée par arrêté de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 6 juillet 2017.
- **CNPN** : Un dossier a été déposé le 26 mars 2018 proposant des mesures compensatoires pour les Chiroptères, la Cistude et la Diane, l'impact du projet sur ces espèces pouvant ne pas être considéré comme faible.

Calendrier :

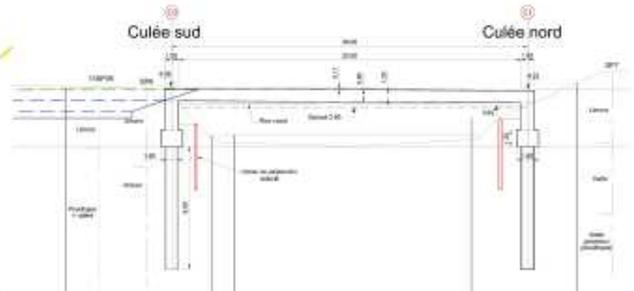
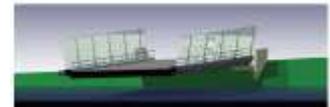
- Procédures administratives loi sur l'eau et CNPN : 2018
- PRO : début 2019
- DCE travaux : 2020
- Travaux terrassements : 2021-2022
- Travaux ouvrages d'art, chaussées, plantations : 2022-2024
- Mise en service : 2025



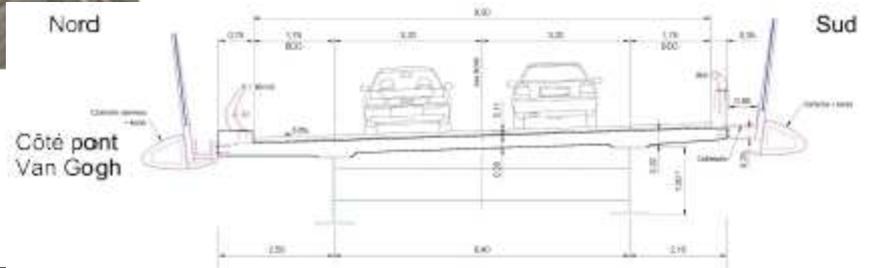
Section courante



Ouvrage d'art 2



Ouvrage d'art 1



**Projet de liaison RD35-RN113 et
projet mené par l'Etat de contournement autoroutier A54.**

